

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE10^{ème} séance de l'année 2016

Jeudi 3 novembre 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.11.10/327

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2016

Décision modificative n°1/2016
du Budget Annexe Eau Potable

L'an deux mille seize, le jeudi 3 novembre, à 09 heures 00 minutes, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 20 octobre 2016.

Présents : 26		
Le Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
M. Georges	BERGINA	
M. Chazy	CIRANY	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	

COURRIER ARRIVÉ
21 NOV. 2016
SPREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

Excusés représentés : 4
Vice-Présidents :
M. Rosan RAUZDUEL (3 ^{ème} Vice-Président) Procuration à M. Maurice LORQUIN
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente) Procuration à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE
Mme Suzelle SEVILLE (5 ^{ème} Vice-Présidente) Procuration à M. Jacques BANGOU
Autre Conseiller Communautaire :
Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE Procuration à Mme Francesca FAITHFUL

Excusés non représentés : 11
Vice-Présidente :
Mme Hélène MOLLA-POLIFONTE (4 ^{ème} Vice-Présidente)
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :
M. Fabert MICHELY - M. Max CELIGNY
Autres Conseillers Communautaires
M. Jean-Luc CELIGNY
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO
M. Harry DURIMEL - Mme Lydia FANHAN-LAURIETTE
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
Mme Solange LEBLANC - Mme Kitty WALPO
Mme Alberta ALBERI BELAYE-MAURICE

Absents : 9
Vice-Présidents :
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :
Mme Marie-Camille MOUNIEN
M. Michel RINÇON
Autres Conseillers Communautaires :
Mme Lise Claude AZEDE - M. Audry CORNANO -
M. Daniel MARSIN - M. Patrick SELLIN -
M. Olivier SERVA

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2016.04.04/280 du Conseil Communautaire du 11 avril 2016 portant vote des budgets primitifs 2016 - Budget annexe Eau ;
- VU l'instruction comptable M49;
- VU le budget en cours;

Considérant le rapport du Président;

Considérant l'avis favorable des membres de la Commission Finances réunis le 25 octobre 2016;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1- L'inscription au budget Eau potable des nouvelles recettes suivantes en Section d'investissement :

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
Chap. 13 – Art.1312	Subvention d'équipement CPER OPE 11-2016/ ANRU	65 287,00
	Subvention d'équipement CPER OPE 12-2016/ Maillages ANRU/CPER	46 835,00
	Subvention d'équipement CPER OPE 13-2016/ Usine de Perrin ANRU/CPER	450 000,00
Chap. 13 – Art.1313	Subvention départementale surpresseur Morne UDOL	90 000,00
	Subvention réseau AEP Raizet	50 000,00
	Subvention départementale 2 ^{ème} réservoir de Boisvin	825 264,00
	TOTAL	1 527 386,00

ARTICLE 2- L'adoption des mouvements de crédits suivants au budget annexe Eau potable (Section d'investissement) :

Prélèvements :

<i>N° opération/chapitre</i>	<i>INTITULÉ</i>	<i>Montant en €</i>
OPE152 – Art.2315	Alimentation Réservoir Petit Pérou	100 000,00
OPE158 – Art.2315	Aménagement sur site de Miquel	100 000,00
OPE188 – Art 2315	ABYMES / Extension RAEP Mare à rose	170 000,00
OPE189 – Art 2315	ABYMES / Extension RAEP Imp.Digue Fidelin	119 878,00
Chap. 041– Art.21531	Opérations d'ordre	92 619, 07
TOTAL		582 497,07

Nouvelles Affectations :

<i>N° opération/chapitre</i>	<i>INTITULÉ</i>	<i>Montant en €</i>
Opération 119 – Art. 2315	Travaux protection Rivière Bras David	250 000,00
Opération 131 – Art. 2315	Abymes /Grands Fonds / Renouvellement Réseau AEP	140 000,00
Opération 133 – Art. 2135	2 ^{ème} Réservoir de Boisvin	30 000,00
Opération 135 – Art.2315	Raizet AEP (<i>Alimentation en eau potable</i>) Allées Iris, Isabelle, Ivoire	60 000,00
Opération 149 – Art. 21561	Compteurs et Vannes Réseaux AEP CAP Excellence	33 564,00
Opération 1553 – Art.2315	Baie-Mahault / Réseaux AEP Impasse Blachon	40 000,00
Opération 157 – Art.2315	Sécurisation Réseau alimentation Usine Miquel	150 000,00
Opération 173 – Art.2315	Abymes /AEP Rue de la Canne & Balance	20 000,00
Opération 174 – Art. 2315	Abymes /AEP Rue M. Deloumeaux- Doubs	20 000,00
Opération 1752 – Art.2315	Abymes /AEP (<i>Alimentation en eau potable/ Extension Grands-Fonds Chemin des Carreaux</i>)	500 200,00
Opération 190 – Art. 21531	Baie-Mahault /AEP déconnexion anciens réseaux	30 000,00
Opération 191 – Art.2315	Abymes / Réhabilitation réservoir Boisvin existant	340 000,00
Opération 195 – Art.21561	Surpresseur UDOL	313 500,00
Chapitre 20 – Art.2031	Immobilisations incorporelles – Frais d'études	70 000,00
Chapitre 21– Art.2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00
Chap. 041 – Art.2031	Opérations d'ordre	92 619,07
TOTAL		2 109 883,07

ARTICLE 3- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 4- Le Président, le Directeur Général et le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, Madame le Maire de la Ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

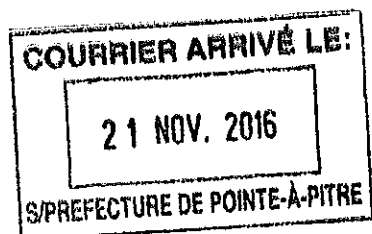
Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 18 NOV. 2016



Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 18 NOV. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 18 NOV. 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 18 NOV. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 18 NOV. 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 18 NOV. 2016